



Harfang dévoile des résultats de géochimie et de nouvelles découvertes sur le projet aurifère Egan (Ontario)

MONTREAL, 31 août 2022 -- Harfang Exploration inc. ("Harfang" ou la "Société") (TSX-V : HAR) est heureuse d'annoncer les résultats préliminaires d'un levé de géochimie de sol récemment complété sur la propriété aurifère Egan ("Egan" ou la "Propriété"). Egan est stratégiquement située au cœur du camp aurifère de l'Abitibi, en Ontario, à proximité des opérations minières de Timmins, Kirkland Lake et Matachewan qui ont produit collectivement plus de 115 millions d'onces d'or^{1,2}.

Faits saillants

- Le levé de géochimie de sol révèle une vaste zone anormale en or au sud de l'indice E1 à la limite entre une syénite et des roches volcaniques;
- La prospection autour de l'anomalie aurifère à 1 900 ppb (1,90 g/t) dans les sols mène à la découverte d'un nouvel indice aurifère dans la syénite altérée avec des échantillons choisis ayant retourné jusqu'à 25 g/t Au;
- Le levé de géochimie de sol se poursuit.

Ian Campbell, président et chef de la direction de Harfang, a commenté comme suit : « Egan continue de livrer des résultats encourageants issus de notre première campagne d'exploration systématique. Nous sommes particulièrement ravis par la découverte de la grande anomalie aurifère dans les sols au sud de l'indice à haute teneur aurifère E1 qui, en plus, coïncide avec le contact entre la syénite et les roches volcaniques, ce qui génère une cible supplémentaire hautement prioritaire. Nous sommes aussi enthousiastes à propos de la découverte E1S qui a donné 25 g/t Au en échantillon choisi dans une syénite altérée lors de la prospection dans le secteur d'une anomalie de sol obtenue l'an dernier. »

À la fin de mai et au début de juin, Harfang a mené un levé de géochimie de sol afin de poursuivre l'échantillonnage réalisé en novembre 2021. Une campagne de prospection limitée a aussi été effectuée simultanément cette année pour tenter d'expliquer plusieurs des anomalies aurifères dans le sol qui ont été identifiées lors du programme de 2021.

Géochimie de sol

Le levé de sol s'est déployé entre les indices aurifères E1 et E3 (Figure 1) couvrant partiellement des secteurs où il n'y a pas eu de levé géophysique de Polarisation Provoquée (« PP »). Un total de 248 échantillons de sol (horizon B) ont été prélevés dans ces secteurs le long de lignes nord-sud espacées aux 200 mètres, avec des échantillons récupérés à chaque 50 mètres le long des lignes.

Les résultats du levé démontrent la présence d'une large anomalie aurifère dans le sol couvrant une superficie d'environ un (1) kilomètre en direction nord-est par 500 mètres de largeur dans la partie sud de la grille E1. À l'intérieur de cette anomalie, un pourcentage élevé des échantillons est au-dessus des valeurs de base (environ 5 ppb Au) avec les plus hauts résultats à ce jour ayant donné 54 ppb, 74 ppb et 139 ppb Au. Le contact interprété de la syénite de Bradley Lake avec les roches volcaniques traverse le centre de l'anomalie aurifère et est aussi associé à une zone de chargeabilité obtenue lors du levé PP de 2021. Cette zone de chargeabilité, détectée sur 600 mètres de longueur, est probablement causée par d'épais niveaux de roches potentiellement altérées et enrichies en sulfures. Cet endroit représente une autre cible prioritaire pour des gîtes aurifères encaissés dans une syénite qui sont souvent associés à de larges halos de sulfures disséminés (pyrite). Le levé de sol se poursuit dans les secteurs E1 et E2.

Prospection

La prospection dans le secteur de l'échantillon de sol qui a donné 1 900 ppb Au (1,90 g/t) en novembre 2021 dans la région centre-est de la grille E1 a permis de découvrir l'indice aurifère E1 South (« E1S »). Deux échantillons choisis, dont l'un a retourné une valeur de **25 g/t Au**, ont été prélevés dans une syénite hématisée affleurant sur une largeur de 75 mètres et une longueur de 140 mètres (Figure 1). L'indice E1S se situe à l'extrémité ouest d'une faible anomalie de chargeabilité obtenue en PP et qui se prolonge sur un minimum de 400 mètres vers l'est.

La prospection autour d'une autre forte anomalie aurifère dans le sol obtenue lors du levé de 2021 qui a donné 1 520 ppb Au (1,52 g/t) à 230 mètres au sud-ouest de E1 a mené à la découverte d'un bloc glaciaire de syénite altérée similaire à cette zone (E1). Ce bloc, dont l'origine pourrait être locale, a donné **5,51 g/t Au**. Ensemble, ces découvertes ont permis de valider les résultats du levé de géochimie de sol de 2021.

Levée de l'option

Plus tôt en août 2022, et en vertu d'une Convention d'option en date du 5 août 2020 (la « Convention d'Option ») entre LaSalle Exploration Corp. (« LaSalle ») et quatre (4) personnes (collectivement, les « Vendeurs »), Harfang a procédé aux

paiements en espèces attribuables au deuxième (2^e) anniversaire de la Convention d'Option. Sur la base du Ratio d'Échange (tel que défini ci-dessous) découlant du plan d'arrangement entre Harfang et LaSalle et du financement concomitant, un total de 32 260 actions ordinaires de Harfang (les « **Actions de Harfang** ») est émis en faveur des Vendeurs. L'émission des Actions de Harfang aux Vendeurs dans le cadre de la Convention d'Option est assujettie à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

LaSalle détient l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété (a) en payant aux Vendeurs un total de 350 000 \$ en espèces (y compris 80 000 \$ au deuxième (2^e) anniversaire (complété) et 170 000 \$ au troisième (3^e) anniversaire de la Convention d'Option); (b) en engageant un total de 400 000 \$ en dépenses d'exploration (complété); et (c) en émettant aux Vendeurs un total de 900 000 actions ordinaires de LaSalle (les « **Actions de LaSalle** ») (incluant 200 000 Actions de LaSalle au deuxième (2^e) anniversaire et 300 000 Actions de LaSalle au troisième (3^e) anniversaire de la Convention d'Option) (voir le communiqué de presse de LaSalle daté du 6 août 2020).

La Convention d'Option prévoyait qu'en cas de fusion, d'acquisition ou de plan d'arrangement, certains ajustements proportionnels seraient effectués en ce qui concerne le nombre d'actions susceptibles d'être émis aux Vendeurs. Le 13 avril 2022, Harfang et LaSalle ont réalisé leur regroupement au moyen d'un plan d'arrangement, en vertu duquel Harfang a acquis toutes les actions émises et en circulation de LaSalle sur la base de 0,1813 Action de Harfang pour chaque Action de LaSalle (le « **Ratio d'Échange** ») (voir le communiqué de presse conjoint de LaSalle et Harfang daté du 13 avril 2022). Sur la base du Ratio d'Échange, 54 390 Actions de Harfang additionnelles pourront être émises aux Vendeurs au troisième (3^e) anniversaire de la Convention d'Option en août 2023.

À propos de la propriété Egan

LaSalle a optionné Egan en août 2020 à la suite de la découverte en 2017 de la zone E1 lorsque les activités forestières ont exposé un cisaillement d'orientation nord-est avec un essaim (*stockwork*) de veines de quartz développé dans une syénite. La collecte par les Vendeurs de 78 échantillons choisis a donné des valeurs aurifères **comprises entre 0,1 g/t et 105,0 g/t Au dont 15 % des échantillons ont donné plus de 10 g/t, incluant 105,0 g/t, 67,2 g/t et 47,6 g/t Au**. Les analyses de neuf (9) échantillons choisis par LaSalle ont donné **entre 0,09 g/t et 63,70 g/t Au, incluant 63,70 g/t, 22,70 g/t et 4,70 g/t Au**. De l'échantillonnage par écaïlle (*chip sampling*) effectué par LaSalle le long de deux (2) rainures a retourné des valeurs de **7,67 g/t Au sur 3,0 mètres et 2,80 g/t Au sur 4,0 mètres**.

La zone E2, exposée dans des tranchées datant des années 1920, est située à trois (3) kilomètres au sud-est de la zone aurifère E1. Elle correspond à une série de veines de quartz laminées orientées en direction est-ouest qui sont contenues dans des roches volcaniques mafiques près du contact avec la syénite de Bradley Lake. L'échantillonnage fait en 2018 et 2019 a donné de hautes teneurs aurifères telles que **15,3 g/t, 16,6 g/t et 19,3 g/t Au**.

Mise en garde : Les échantillons choisis mentionnés ci-dessus sont sélectifs par nature et les valeurs rapportées ne sont pas nécessairement représentatives des zones minéralisées.

Personne qualifiée

L'information technique dans ce communiqué de presse a été révisée et approuvée par Ian Campbell, géo., président et chef de la direction de Harfang, qui est une personne qualifiée non indépendante pour la divulgation technique telle que définie par la *Norme canadienne 43-101 sur les normes de divulgation pour les projets miniers*.

Contrôle de la qualité

Les échantillons de sol et de roche discutés ci-dessus ont été acheminés aux laboratoires ALS de Sudbury et Timmins (Ontario) où ils ont été préparés pour être analysés. La détermination analytique a été effectuée par ALS à Vancouver. Chaque échantillon de sol a été prélevé dans l'horizon B en utilisant une tarière et ensuite placé dans un sac de papier qui a été enveloppé dans un sac de plastique pour éviter une contamination entre les échantillons. Tous les échantillons de sol et de roche ont été préparés en utilisant la méthode PREP-41. Les éléments chimiques de la fraction fine (<180 μ m) des sols ont été déterminés par ICP-MS suite à une digestion partielle par Aqua Regia en utilisant un aliquote de 25 grammes (AuME-TL43). Avec cette méthode, la limite de détection inférieure pour l'or est de 1 ppb. Les échantillons de roche ont été analysés pour l'or et 33 autres éléments chimiques. L'or a été analysé par absorption atomique suite à une pyroanalyse sur une fraction de 30 grammes (Au-AA23). Les autres éléments ont été analysés par la méthode ICP-AES à quatre acides (ME-ICP61). Les échantillons de roche avec > 10 g/t Au ont été réanalysés avec un fini gravimétrique (Au-GRA21).

Aucun standard ou blanc n'a été inséré par Harfang parmi les échantillons de roche et de sol. ALS insère de façon routinière des échantillons certifiés (standards pour l'or et blancs) et des duplicatas de pulpe, et les résultats de ces échantillons sont rapportés dans les certificats d'analyses. Les standards, blancs et duplicatas utilisés par ALS sont conformes à l'assurance et au contrôle de la qualité à ce stade précoce du projet.

1. Chadwick, P.J. et al., 2021. Report of Activities, 2020, Resident Geologist Program, Kirkland Lake Regional Resident Geologist Report: Kirkland Lake and Sudbury Districts; Ontario Geological Survey, Open File Report 6375, 157 p.
2. Azadbakht, Z. et al., 2021. Report of Activities, 2020, Resident Geologist Program, Timmins Regional Resident Geologist Report: Timmins and Sault Ste. Marie Districts; Ontario Geological Survey, Open File Report 6374, 114 p.

À propos de Harfang Exploration inc.

Harfang Exploration inc. est bien financée avec approximativement 10 M\$ en trésorerie en date du 30 avril 2022 et est une

société d'exploration minière axée sur la technique dont la principale mission est de découvrir des gisements de minerai au Québec et en Ontario. La Société est gérée par une équipe expérimentée de professionnels de l'industrie ayant fait leurs preuves, possède un portefeuille de projets très prometteurs et dispose d'une solide situation financière. Harfang respecte les meilleures pratiques grâce à son étroite collaboration avec toutes les parties prenantes et son engagement envers l'environnement.

Au nom du conseil d'administration et pour plus d'informations, veuillez contacter :

Ian Campbell
Président et chef de la direction
Tél. : 647 680-3820
Courriel : icampbell@harfangexploration.com
Web : www.harfangexploration.com

Mise en garde concernant les informations prospectives

Les informations contenues dans le présent communiqué de presse comprennent certaines informations et déclarations concernant la vision de la direction sur les événements futurs, les attentes, les plans et les perspectives qui constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations sont fondées sur des hypothèses qui sont soumises à des risques et incertitudes significatifs. En raison de ces risques et incertitudes et de divers facteurs, les résultats réels, les attentes, les réalisations ou les performances peuvent différer sensiblement de ceux prévus et indiqués dans ces déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces déclarations prospectives ainsi que des résultats futurs. Bien que la Société estime que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives soient raisonnables, elle ne peut donner aucune garantie que les attentes de ces déclarations prospectives s'avéreront exactes. Sauf si la loi l'exige, la Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour refléter les résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de changements d'hypothèses, de changements de facteurs affectant ces énoncés prospectifs ou autrement.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude des déclarations prospectives.